

Votre mission :



Sous la direction du responsable informatique et en collaboration avec le DEF,

- Réaliser un inventaire complet des équipements informatiques/numériques des écoles et assurer sa mise à jour ;
- Assurer le suivi des commandes de matériel numérique/informatique des écoles ;
- Assurer la maintenance et la gestion de tous les équipements informatiques/numériques des écoles (PC, tablettes, TBI, écran interactif mais aussi matériel actif, ...)
- Favoriser le dialogue avec les équipes éducatives et le personnel du DEF ;
- Participer régulièrement aux réunions de suivi du plan LOUPS'TIC organisée par le DEF, afin d'échanger sur les problématiques rencontrées sur le terrain et proposer des solutions ;

Votre profil :

Vous êtes titulaire d'un Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieure Technique ou d'un titre réputé équivalent, relevant d'une des sections suivantes :

- 1) Technicien en informatique ou technicien de maintenance en informatique ;
- 2) Technicien en informatique de gestion et comptabilité ;
- 3) Technicien industriel en Électronique et informatique ;
- 4) Technicien en Électronique-automatisme et/ou justifier d'une expérience de 8 années dans le domaine de l'informatique.

Vous disposez du permis B ET d'un véhicule.

Atouts : - autonomie et pro activité;

- prêt à suivre des formations spécifiques à l'utilisation des outils numériques utiles aux écoles ;
- disposition à la pédagogie.

Nous vous offrons :

- ✓ Un contrat à durée indéterminée, temps plein ;
- ✓ Une fonction intéressante, avec des degrés de responsabilité divers, dans une Administration offrant un réel équilibre entre vie privée et professionnelle ;
- ✓ Une rémunération minimum annuelle brute indexée de 29.779,21€ (échelle RGB D7) ;
- ✓ Des chèques repas.

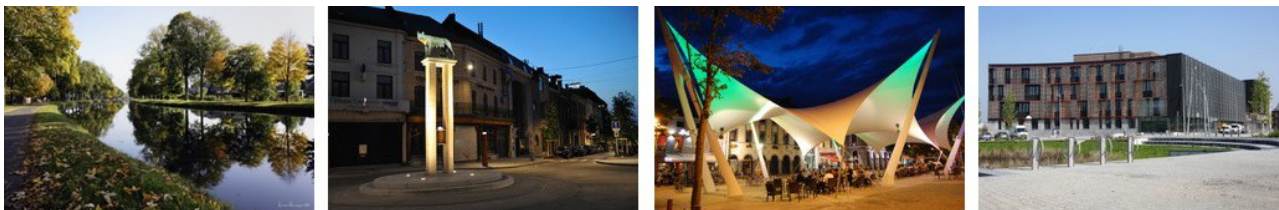
Intéressé(e) ?

Faites-nous parvenir, **avant le 26 mai 2021, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et d'une copie de votre diplôme** par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : Candidature pour le poste de technicien-ne en informatique.

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée par mail aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

RQ : Nous rencontrons des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook... ». Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Natacha Tobie, gestionnaire de projets numériques (064/27 81 03).



Conditions générales de recrutement

Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure.

Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la personne gestionnaire du recrutement par mail ou par téléphone (064/27.80.42) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.

Nul ne peut être recruté s'il ne remplit les conditions suivantes :

1. Être Belge ou citoyen de l'Union européenne ou ressortissant de pays membres de l'Espace économique européen et membres de la confédération suisse (accord entre les états membres de la communauté européenne et la confédération suisse approuvé par la loi du 30 janvier 2002) ;
2. Jouir de ses droits civils et politiques ;
3. Être de conduite irréprochable et fournir un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
4. Être âgé de 18 ans au moins à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
5. Être porteur du diplôme ou du certificat d'études exigé pour l'emploi à conférer, tel que précisé dans les conditions particulières d'accès aux divers grades et fonctions ;
6. Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.
7. Justifier d'une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
8. Réussir un examen de recrutement comportant :

<ul style="list-style-type: none"> • Une épreuve écrite générale portant sur des notions du Code de la Démocratie et de la décentralisation locale, d'organisation communale et des CPAS. ET/OU • Une épreuve écrite spécifique portant sur les connaissances de qualification exigées en rapport avec le diplôme requis. 	<ul style="list-style-type: none"> • cotation sur un total de 100 points • cotation sur un total de 50 points
<ul style="list-style-type: none"> • Une épreuve orale spécifique portant sur les connaissances exigées en rapport avec la fonction à exercer 	<ul style="list-style-type: none"> • cotation sur un total de 100 points

L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale.

Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

Le candidat en possession d'un diplôme supérieur à celui requis dans le présent appel ne pourra, en aucun cas, se prévaloir de ce diplôme pour une éventuelle revalorisation d'échelle en cas de désignation.